COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 11 Septembre 2018

Présents : MM. MALLET, GIROUD-GARAMPON, MONTMAYEUR

COURRIERS

Courriers : FC2A et La Murette concernant les réunions de début de saison
Courriers Délégation : B. BUOSI et A REMLI

RECIDIVE CLUBS

Les clubs ont reçu l'information sur la boite mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous validerons les vignettes *dès lors que toutes les personnes désignées* auront leur licence validée ; aucune validation partielle ne sera effectuée.

Liste validée : Sud Isère, Manival ; Fontaine ; Asieg ; Tignieu ; Miribel ; Vallée de la Gresse ; LCA ; Ro-Claix ; Ver Sau ; St Joseph de Rivière ; Beauvoir ; St Martin d'Uriage

Liste en attente : Vallée du Guiers ; Sassenage ; St Hilaire de la Cote ; St Paul de Varces ; Lauzes ; Estrablin ; St André le Gaz

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.